

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 9 OCTOBRE 2018 - 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 4 septembre 2018 - 19H00 : adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Danielle REYNAUD*

1. Emprunt 200 000 € - Crédit Agricole

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à l'inscription au Budget Primitif 2018 d'un emprunt de 200 000 €, et après mise en concurrence de divers organismes bancaires, la proposition retenue est celle établie par le Crédit Agricole Alpes Provence :

- Emprunt : 200 000 €
- 15 ans
- Echéances semestrielles
- Taux fixe : 1,39%
- Frais de dossier : 200 €

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer le contrat correspondant.
Adopté à l'unanimité

2. Subvention CDST 2017-2019 - Modificatif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le conseil municipal a sollicité dans sa séance du 18 avril dernier diverses subventions auprès du Département de Vaucluse dans le cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST 2017-2019). Afin d'y intégrer la part de subvention « Patrimoine en Vaucluse » et de respecter le taux de financement minimal pour la Commune, il est nécessaire de modifier les plans de financement pour le parking du Laquais et l'extension du cimetière et d'y inclure le plan de financement pour la rénovation de l'église et des calades du vieux village. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à effectuer les modifications précitées et à signer le CDST 2017-2019 avec la Conseil Départemental de Vaucluse.

Adopté à l'unanimité

3. Convention groupement de commandes pour mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Afin de se mettre en conformité avec le RGPD, il a été décidé de constituer un groupement de commandes en vue de désigner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui sera chargé auprès de chaque membre du groupement, via la désignation d'un Délégué à la Protection des données (DPO) d'établir un inventaire des données, la mise en place d'un registre, la rédaction de procédures de suivi. Cette démarche est obligatoire pour toute entité collectant des données à caractère personnel (état-civil, écoles, cimetière,...) qui devra veiller à ce que ces données soient collectées pour un usage déterminé, légitime et pertinent, pour un laps de temps limité, en toute sécurité et confidentialité, et en respectant le droit des personnes.

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention constituant le groupement de commandes.

Adopté à l'unanimité

4. Cimetière communal : Modification des tarifs

Rapporteur : Danielle REYNAUD

Suite à une mise à jour du règlement du cimetière communal et à la mise en place de la vente de caveau, il est proposé de mettre à jour et de modifier les différents tarifs de concessions. Le rapporteur demande au conseil municipal de valider ces différentes modifications.

Adopté à l'unanimité

5. **Cimetière communal : suppression de la part concession versée au CCAS**

Rapporteur : Danielle REYNAUD

Suite à une proposition du receveur municipal, le budget du CCAS étant régulièrement excédentaire, il est proposé de supprimer le versement au CCAS de la part d'1/3 des produits de concession qui lui est versée. En effet, jusqu'à présent les produits de concession sont répartis entre la Commune (2/3) et le CCAS (1/3). Cette base légale de répartition a été abrogée en 1996 et son maintien jusqu'à ce jour entraîne des écritures comptables à la Commune et au CCAS, pour un gain très limité au CCAS. Aussi dans un souci de simplification, il est proposé d'affecter à compter du 1^{er} janvier 2019, la totalité du produit de la vente des concessions funéraires au profit du seul budget communal.

Adopté à l'unanimité

6. **Décision Modificative N° 2 au Budget Primitif Ville**

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à des écritures d'amortissement anciennes passées par erreur sur le Budget Ville, le receveur communal a demandé des rectifications budgétaires telles qu'énoncées dans la pièce jointe.

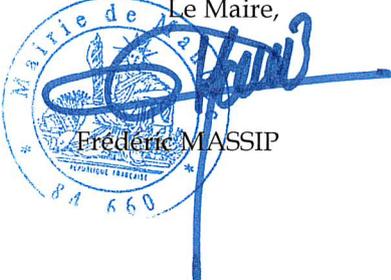
Adopté à l'unanimité

Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions

- Jeudi 8 novembre 2018 – 18H30 – Salle polyvalente : **Réunion d'information municipale : rencontre avec les maubecquois**
- **Travaux en cours :**
 - Aménagement du Parking du Laquais
 - Travaux d'écoulement des eaux pluviales à Coustellet réalisés par LMV
 - Rénovation de la Déchetterie de Coustellet réalisée par le SIRTOM d'Apt
- **Véloroute (traversée de Coustellet) : travaux reportés pour 2019**
- LMV
 - Bilan collecte ordures ménagères
 - Transfert compétence GEMAPI
 - Aire des gens du voyage en fonctionnement
- SCOT : enquête publique terminée ; informations sur diverses remarques formulées
- Le **projet de halles** dans les locaux de l'ancienne cave a été abandonné
- **Cérémonie du centenaire Armistice 1918** : samedi 10 novembre 2018 à partir de 11H00. Programme sur affiche, Maubec-Infos, site internet...
- **Trail des Châteaux** (course pédestre) à Maubec : Samedi 27 octobre
- **Parc du Luberon** : études sur implantation de champs de panneaux solaires
- 13 et 14 octobre : extinction totale de l'éclairage public « Evènement national « **Le jour de la Nuit** »

Le Maire lève la séance à 20H15

Maubec, le 9 octobre 2018

Le Maire,

Frédéric MASSIP